

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 29 mars 2011

à laquelle étaient présents :

Présidente de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents : (13) M. BARRON, Mme BERNARD, M. BERTHIER, M. BON, Mme CAZENAVE, M. EL HASSOUNI, Mme GAUTHIÉ, Mme GINDRE, M. GOUDEAU, Mme HERVIEU, Mme METGE, Mme TENENBAUM, Mme TOLLOT.

Membres excusés représentés : (1) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), Mme REVEL (représentée par Mme BERNARD).

Membre absent (1) : Mme LECOMTE LE GRAND

Date de convocation : 22 mars 2011

Délibération n° : 23-2011

Objet : Aides facultatives secteur social général – décembre 2010, janvier et février 2011

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Dijon attribue tous les mois des secours, au titre de ses attributions facultatives, qui font l'objet, pour la majeure partie d'entre eux, d'un passage devant la Commission Hebdomadaire d'Attribution (CHA).

Conformément au règlement intérieur du Conseil d'Administration, il doit en être rendu compte régulièrement aux administrateurs de l'établissement.

Le montant des secours attribués par le service social général s'élève à :

- 49 149,83 € pour le mois de décembre 2010,
- 40 828,78 € pour le mois de janvier 2011,
- 34 294,39 € pour le mois de février 2011.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :

Préfecture : 1

Registre : 1

DISH : 1

Finances : 1

Receveur Municipal : 2

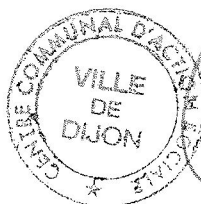
PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le :

- 7 AVR. 2011



Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général,



Francis OUDOT

PUBLIÉ LE 30 MARS 2011